

# Temps d'Activités Péri-scolaires

## Règlement intérieur

### L'ACCUEIL

Il s'effectue :

- Dans les **écoles**, pour les petites et moyennes sections.
- Au **Restaurant Scolaire**, pour les grandes sections, CP ; CE1, CE2 ; CM1 & CM2.
- Tout enfant arrivant **en retard**, n'aura **plus** la possibilité d'intégrer les TAP.
- En cas d'**absence**, les parents sont tenus de **prévenir** la Mairie.



### LES RÈGLES DE BONNE CONDUITE

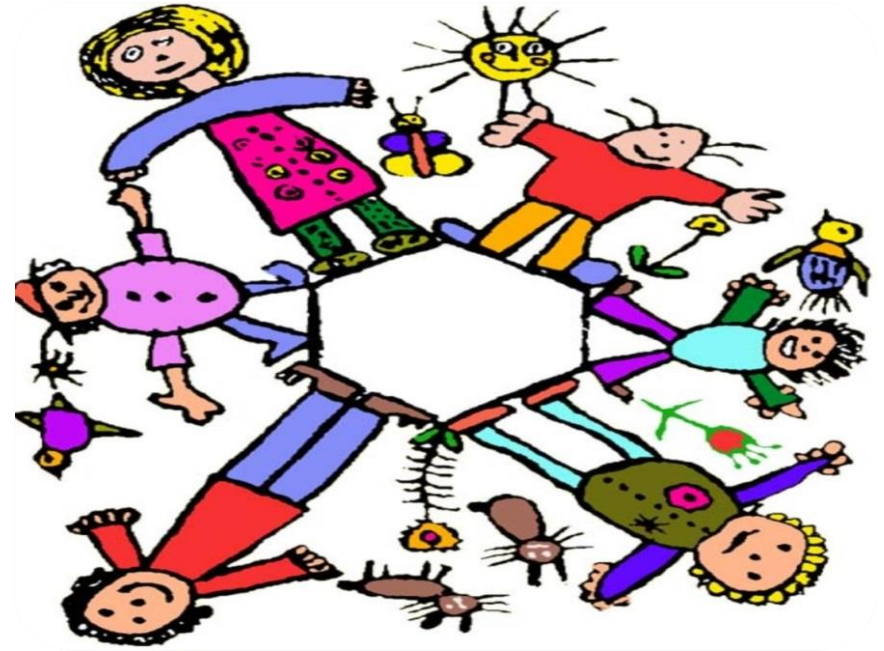
Pour passer des moments agréables, les enfants devront respecter les **règles ordinaires** de bonne conduite, sous peine de sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Ils devront notamment :

- Rester sous la **surveillance** des animateurs.
- **Respecter** les encadrants et les autres enfants.
- Avoir un bon comportement.



# Temps d'Activités Péri-scolaires



Fiche explicative

&

Règlement intérieur

Le Sourn

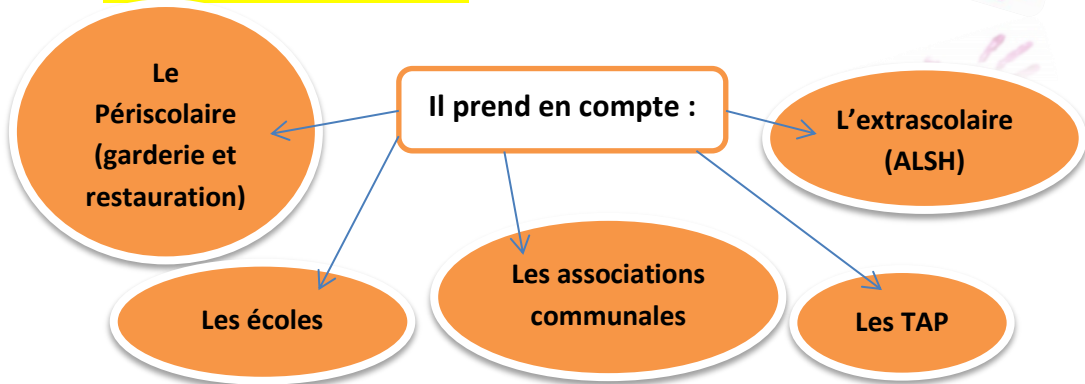
# Fiche explicative

Les TAP sont des temps d'activités **organisés et pris en charge par la commune.**

Ces activités visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives, etc.

Elles sont **facultatives** et **gratuites**.

Un **Projet Éducatif De Territoire** a été réalisé par la commune.



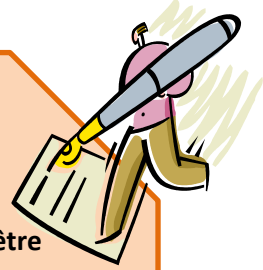
## Et il contribue :

- ✓ Au développement personnel de l'enfant,
- ✓ À sa sensibilité,
- ✓ À Ses aptitudes intellectuelles et physiques,
- ✓ À Son épanouissement,
- ✓ À Son implication dans la vie en collectivité et
- ✓ À Son plaisir à réaliser diverses activités

L'objectif des TAP est de **FAVORISER :**

- ❖ Le moment périscolaire par l'appropriation des TAP
  - ❖ Le développement imaginaire & créatif
  - ❖ L'apprentissage de la vie en collectivité
    - ❖ Les moments d'échanges

# Règlement intérieur



## L'INSCRIPTION

- Tout enfant souhaitant participer aux TAP doit être **préalablement inscrit**.
- L'inscription doit être réalisée pour chaque période :

### Période 1 : L'Océanie

2 septembre au 17 octobre 2014

### Période 2 : L'Asie

3 novembre au 19 décembre 2014

### Période 3 : L'Afrique

5 janvier au 6 février 2015

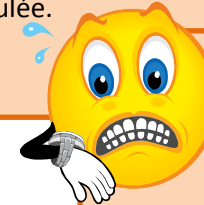
### Période 4 : L'Europe

23 février au 10 avril 2015

### Période 5 : L'Amérique

27 avril au 3 juillet 2015

- Un **tirage au sort** sera effectué si le nombre de demandes est supérieur au nombre de places disponibles.
- Les non-tirés au sort seront **prioritaires pour la période suivante**.
- Pour des raisons d'organisation, une activité peut être annulée.



## LES HORAIRES

- Les activités se dérouleront
  - **École Saint-Julien** : le **Lundi** et le **Judi** de **13h30 à 15h**
  - **École Joseph Le Métayer** : le **Mardi** et le **Vendredi** de **13h30 à 15h**